

garde Chapleau. Y a-t-il dans le pays un homme qui a plus de génie pour les chemins de fer? N'en a-t-il pas donné des preuves dans le chemin de fer du Nord? C'est l'homme par excellence pour faire de l'argent dans cette ligne-là, hein? Eh bien, justement pour ça, le vieux To-Morrow et Langevin, l'empêchent d'avoir le ministère des chemins de fer, exprès pour le décourager. Moi, je ne suis pas de même. Regarde un peu. J'ai pour associé M. Beausoleil, un homme qui s'entend aux affaires. Je ne le laisse pas moisir à Ottawa. Je le fais venir à Québec. Je vais lui donner une chance comme à Pacaud. Je trouve qu'il n'y a rien de plus bête que d'"achaler" ces gens-là. Laissez donc enrichir un peu les canadiens.

—Mais toi-même, grand chef, tu ne te mouches pas avec des quartiers de terrine. Tu n'as pas raison de te plaindre de la manière dont tu as été traité. Tu ne t'es pas montré manchotte. Tu as été assez fin pour mettre quelque chose de côté pour tes vieux jours.

—Beau dommage! Il m'a fallu ma part comme les autres.

—Maintenant que tu pars pour la guerre, comment penses-tu en revenir? Là, la main sur la conscience, pas de blague.

—Entre nous, je te dirai, que je crois que je serai moins fort. Je perdrai quelques comtés. Au lieu d'avoir seize voix de majorité à la prochaine session, j'en aurai seulement quatre, mais ça sera suffisant.

—Es-tu bien sûr de cela?

—Oui, si l'organisation ne fait pas défaut. Nous avons de l'argent en quantité. Les comités auront du whiskey. Il faut que je te dise aussi que presque toutes les Robes-Noires sont en ma faveur. Ils appartiennent à ma petite église et je suis certain qu'ils vont travailler pour moi comme des bons. Dans tous les cas, les électeurs, je les ai dans ma poche et j'arriverai clou. Bonjour, peau-rouge, excuse-moi. Je suis obligé de partir immédiatement pour Saint-Hyacinthe, où l'on a envie de me faire des misères. Il n'y a rien de serpent comme ces rouges et ces bleus. Je m'en méfie comme du feu. Bonjour.

Les Grands Jurés Iroquois

Les grands jurés iroquois s'assemblent un jour chaque semaine pour prendre connaissance des différentes accusations portées contre les hommes publics. Leurs séances se tiennent à huis clos, les témoins à charge seuls sont entendus et un rapport est rédigé sur chaque accusation, tel que la chose se pratique aux assises criminelles.

Il va sans dire que les grands jurés iroquois sont tenus en secret absolu sur leurs délibérations.

La semaine dernière ils ont été bien occupés à étudier les preuves dans une dizaine de causes importantes.

Voici le dernier rapport qu'ils ont présenté:

L'Iroquois contre Owen Murphy, Robt McGreevy et Thomas Mc-



AVANT LA BATAILLE

LE GÉNÉRAL MERCIER au peau-rouge BEAUGRAND:—Allons, mon ancien allié, rentre dans les rangs. Amène ta "squaw" avec toi. Elle sera utile pendant la campagne; mais elle va laisser son bébé en arrière. Mes soldats n'aiment pas ses cris.

BEAUGRAND.—Pas d'affaires! Je te lâche et je vais faire la guerre pour mon propre compte.

Greevy, boodlage au 1er degré, un *true bill*.

L'Iroquois vs. Hector Langevin, complicité avec Owen Murphy, Robert McGreevy et Thomas McGreevy, dans du boodlage, *no bill*.

L'Iroquois contre Honoré Mercier pour avoir conspiré avec quelques personnes inconnues pour causer un mal politique grave à Georges Duhamel dans le comté de Laprairie, un *true bill*.

L'Iroquois contre Ernest Pacaud pour avoir reçu \$10,000 de J. P. Whelan pour corrompre les conservateurs et d'avoir refusé et négligé de le faire, un *true bill*.

L'Iroquois vs. Honoré Mercier, pour avoir acheté et distribué 3,192 acres de terres de la couronne parmi les membres de sa famille contre les dispositions du statut fait et pourvu en pareils cas, un *true bill*.

L'Iroquois contre John A. Macdonald pour garder à son service le général Fred. Middleton, trouvé coupable d'avoir pillé les fourrures des Métis, après que ce dernier a été trouvé coupable par tous les membres de la chambre des communes, un *true bill*.

L'Iroquois contre le même pour avoir incorporé les Orangistes et les avoir poussés contre les Canadiens-français. *Ignoramus*.

L'Iroquois contre le même, pour avoir une fichue envie d'abolir la langue française dans le Nord-Ouest, un *true bill*.

LE VRAI BRAZEAU ne change pas. Vous le trouverez toujours au No. 47, rue St-Laurent, où il ne cesse jamais de vendre ses cigares la moitié du prix des autres. La preuve: Les Crème de la Crème, El Padre, Artiste, Crusader, prix 10 cts réduits à 5 cts. Le Vrai Brazeau n'a jamais été battu.

L'embédardification du comté de Laprairie est maintenant complète. Notre ami Goyette se retire de la lutte. C'est grand dommage, nous étions pour lui faire obtenir toutes les voix des Iroquois de Caughnawaga.

Une vraie candidature indépendante

Une candidature selon le cœur de l'Iroquois est celle de M. W. A. Grenier dans la division Saint-Louis. M. Grenier est un candidat indépendant et il le prouve. Dans une circulaire publiée récemment il "déclare solennellement sous serment devant O. Crépeau, Notaire public, qu'il se présente comme indépendant, libre de toutes attaches de partis politiques et qu'il n'a fait en rapport avec la présente élection aucun pacte politique avec qui que ce soit." En face de cette déclaration le devoir des électeurs de la division Saint-Louis est clairement défini. S'ils veulent avoir un député réellement indépendant, ils n'ont d'autres alternative que celle de voter en faveur de M. Grenier. Que voulez-vous? Son indépendance est établie par une preuve légale. Nous avons ici M. Grenier qui jure qu'il est indépendant. Son serment doit être cru, jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'il s'est parjuré. La preuve faite par le candidat n'a jamais été attaquée jusqu'aujourd'hui; aucun témoin en contrepreuve n'a pu être produit. Ergo M. Grenier doit être cru lorsqu'il se dit indépendant en politique.

Il ne reste plus pour M. Grenier qu'à remplir une toute petite formalité, celle de réunir la majorité des voix dans la division.

M. Grenier ne doute de rien; il croit que c'est arrivé. Il est sûr de mettre tous les autres candidats dans la soupe.

LES MEILLEURES BOISSONS GAZEUSES vendues à Montréal sont incontestablement le Soda à la Crème, le Cidre, le Ginger Ale et la bière de gingembre de C. Robillard & Co. No. 282 rue St-André, parce qu'elles contiennent les ingrédients les plus purs et les moins nuisibles à la santé.

Legris dans Maskinongé est bon comme la banque. L'Iroquois n'a aucune crainte pour son élection.

PARC SOHMER

Tous les jours, de 3 à 5 h. Le soir, de 8 à 10 h. Grands concerts par la Bande de la Cité et les artistes Européens.

Programme de Dimanche soir (25 mai)

1. Grande marche "La Victoire".....Alary
2. Ouverture "Zampa".....Herold
3. Valse "Estudiantina".....Waldteuffel
4. Solo de Violoncelle "Gavotte".....Paiz
5. Grande sélection "Rémémorance de Gounod".....Gounod
6. Célèbres marionnettes vivantes de Tisot. Interède 10 minutes.
7. Musique Hongroise "Czardas".....Hussellman
8. Grand Air varié "La fiancée d'Azempel".....Schlenker
9. Grand air varié pour tous les instruments: Piccolo "Signor Stanzone"; Flute "O. Henschel"; Clarinette m. b. Signor Cogns; Clarinette s. b. J. Vanpoucho; Hautbois, E. Devaux; Saxophone, J. Mermans; Cornet, T. Vandermissen; Cor, T. Mihy; Trombone, E. Gourdin; Basse Clarinette, C. Jones; Baryton, Laliberté; Basson, A. Leroux; Euphonium, B. Renaud; Bombardier s. b. D. Miranda; Xylophone, Mux, Vaters.
9. Musique originale "On the plantation".....Puerner
10. Pot pourri "Airs Canadiens".....Vezina

Des Iroquois nous disent que M. Cornellier va laisser sa chevelure dans le comté de Soulanges. Cela nous étonnerait nullement.

L'échevin Brunet fait de la bricque, mais il ne sera jamais un brick en chambre. M. Augé va arranger son affaire aux petits concombres dans la division Saint-Jacques. Augé est sûr du vote de tous les bons Iroquois.

A Trois-Rivières M. Turcotte a rencontré un adversaire mal commode dans la personne de M. T. E. Normand. Normand est un dur à cuire. S'il s'est décidé à se présenter, c'est signe qu'il est bien décidé à scalper le procureur-général.

Il y a un ex-zouave pontifical dans le comté de Chambly, un habitant instruit, M. Bazile Lamarre, qui est en train de tailler des croupières à M. Rocheleau. Ce dernier doit être sur ses gardes, son adversaire est capable de lui faire une mauvaise twist, chose qui n'étonnerait pas du tout l'Iroquois.

Les vieux sauvages qui connaissent bien le comté de Jacques-Cartier sont d'avis qu'il eut été préférable pour M. Taillon de poser sa candidature ailleurs; dans la division Saint-Jacques par exemple. Le gouvernement et M. Boyer sont décidés à dépenser tout l'argent nécessaire pour garder ce comté. Il y va de l'honneur du nouveau ministre sans portefeuille.

La Reine des Eaux de Vie aujourd'hui est sans contredit LA GRANDE MARQUE "Participation Charentaise". Les trois étoiles de toutes les autres marques pâlissent devant son nom. Seuls agents, MATHIEU & FRERES, No. 87 rue St-Jacques.

Deux commères du quartier Saint-Jean-Baptiste se rencontrent le lendemain de l'incendie de l'Asile de la Longue-Pointe.

—Quel malheur! croyez-vous!

—C'est ce qui est arrivé de plus terrible dans le pays.

—Ça devait être effrayant. Ces pauvres fous en voyant le feu ont perdu la tête et ne savaient pas où aller.